ᑲᑎᒪᔨ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᖃᓕᓕᒫᑎᓕᕗᑦ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Message d’intérêt public

Obligation de déclarer et d’échantillonner toute prise de caribou de l’ile de Baffin

Date de début : **3 septembre 2025**
Date de fin : **12 septembre 2025**
Région du Qikiqtaaluk **50 s**

Le ministère de l’Environnement tient à rappeler au public que toute récolte de caribou de l’ile de Baffin **doit être déclarée** à son bureau local de la faune.

Il est également obligatoire de présenter une preuve du sexe du caribou récolté lorsqu’il s’agit d’un mâle. Par ailleurs, le ministère encourage les personnes qui chassent le caribou à prélever et à lui remettre un échantillon de la mâchoire inférieure; de sang; du rein avec un amas graisseux; de la queue; de la fourrure; et du foie. N’hésitez pas à passer à votre bureau de la faune pour obtenir une trousse d’échantillonnage.

Pourquoi ce processus est-il important? La récolte totale autorisée a été établie par le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut de façon à favoriser le repeuplement en caribous de l’ile de Baffin, et cette mesure est un élément essentiel des efforts de cogestion visant l’augmentation du cheptel et des possibilités de récolte pour les générations à venir.

Nous vous invitons à vous adresser à votre bureau de la faune pour savoir combien de bêtes peuvent encore être récoltées dans votre localité.

###

Relations avec les médias :

Estela Aguilar
Gestionnaire intérimaire, Communications, éducation et sensibilisation
Ministère de l’Environnement
867 975-7746
eaguilar2@gov.nu.ca

ᑭᒃᑯᐊᓐᓇᖅᓄᑦ ᑐᓴᕐᕋᓴᐅᑦ ᐊᑐᐊᓐᓇᐃᑦ ᐃᓄᒃᑎᑐᑦ, ᖁᒻᓗᓵᑦᑎᑐᑦ ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᒃ ᐅᐃᕆᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ *www.gov.nu.ca.*
Public Service Announcements are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca.*
Kavamatkunnin Tuhaqtitaujukhat hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uiuitullu uvani *www.gov.nu.ca.*
Les messages d’intérêt public sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca.*

Communications